

Le système de REP de la coopérative SWaCH pour l'emballage composite : explorer les opportunités des récupératrice·eur·s de matériaux

Lubna Anantakrishnan / août 2021



SWaCH
9765999500
पुणे, सुंदर पुणे
हरित पुणे !



À propos de ce document

Ce document fait partie d'une série d'études de cas portant sur les systèmes de la Responsabilité élargie des productrice-eurs (REP) à travers le monde. Élaborée par l'Alliance mondiale des récupérateur-eurs et par WIEGO, la série examine comment l'adoption croissante dans le monde entier de mesures et de systèmes de REP peut menacer ou améliorer les moyens de subsistance des récupérateur-eurs de matériaux de l'informel, un groupe qui a traditionnellement joué un rôle essentiel dans le recyclage et la réutilisation.

Les systèmes de REP, sous une multitude de formes différentes, peuvent couvrir tout un éventail de matériaux. Leur but premier est de responsabiliser les productrice-eurs quant aux coûts environnementaux et économiques des emballages et des produits mis sur le marché. Certains systèmes consistent en politiques obligatoires, tandis que d'autres relèvent d'initiatives à participation volontaire, dirigées par des entreprises ou des consortiums.

Les déchets constituent non seulement une question environnementale, mais aussi des produits de valeur. Les systèmes de REP peuvent donc se voir controversés vis-à-vis des récupérateur-eurs parce qu'ils déplacent tant le pouvoir que le bénéfice vers les productrice-eurs ou d'autres parties intéressées par le secteur des déchets, introduisant souvent une nouvelle concurrence autour des matériaux. Cependant, la REP peut s'avérer une perturbation positive servant éventuellement à financer des activités potentielles, ou déjà en place, menées par les récupérateur-eurs de matériaux, là où ce groupe est organisé. La REP peut, par conséquent, présenter à la fois des risques et des possibilités pour les récupérateur-eurs et leurs organisations. Toutefois, sans une compréhension claire de la REP dans des contextes différents, il leur est probablement difficile d'identifier les exigences à formuler lors des propositions pour mettre en place un système de REP ou pour modifier ceux déjà existants.

L'objectif de la série consiste à combler ces lacunes en partageant les expériences des récupérateur-eurs de matériaux et leurs organisations, vécues sur le terrain au niveau local, là où un type de REP est présent. Chaque étude se termine par un ensemble de recommandations visant à améliorer les systèmes et ceci pour mieux intégrer les récupérateur-eurs.

Des organismes locaux et nationaux de récupérateur-eurs de matériaux ont contribué à la recherche et l'élaboration de chaque étude de cas. La présente met en avant la vision de la coopérative indienne SWaCH sur la base de leur expérience issue d'un accord de REP à participation volontaire avec le groupe ITC.

Remerciements

Ce rapport a été préparé par Lubna Anantkrishnan. La Coopérative SWaCH, l'Alliance mondiale des récupérateur-eurs et le groupe de travail de WIEGO sur la REP ont apporté de précieuses révisions. Vous trouverez la liste des délégué-e-s au Groupe de travail sur la REP, de l'Alliance mondiale des récupérateur-eurs, à l'adresse suivante : <http://epr.globalrec.org/>.

Veillez citer cette publication comme suit : ANANTAKRISHNAN, Lubna, Le système de REP de la coopérative SWaCH pour l'emballage composite : explorer les opportunités des récupérateur-eurs de matériaux, Alliance mondiale de récupérateur-eurs, WIEGO, 2021.

Photo de couverture: Des travailleuse-eurs de SWaCH récupèrent des déchets triés à Ramnagar, un quartier pauvre de Pune.

Photo : Brodie Cass Talbott

Sommaire

À propos de ce document	1
Remerciements	1
Résumé	3
L'historique : la REP en Inde	4
Le contexte : la coopérative SWaCH, à Pune.....	4
Les principes de l'accord entre SWaCH et l'ITC.....	5
La création et le fonctionnement du système	7
Les défis opérationnels	7
Les répercussions de la pandémie de la COVID-19.....	8
La transparence financière	8
La justice environnementale	9
Recommandations pour un système durable et inclusif.....	10

Le Règlement concernant la gestion des déchets plastiques (Plastic Waste Management Rules) adopté en Inde en 2016 comporte un mandat juridique concernant la responsabilité élargie des productrice-eur-s (REP), mais un cadre de REP pour les emballages en plastique n'a pas encore vu le jour. Entre-temps, quelques entreprises (productrices) ont pris l'initiative de lancer des programmes de REP à participation volontaire et de commencer à aménager des systèmes de récupération des matériaux en vue du cadre de REP final qui devrait s'appliquer. La présente étude de cas analyse un partenariat à participation volontaire impliquant la coopérative de **récupérateur-eur-s de matériaux SWaCH**¹ et la société **ITC Ltd.**² une productrice majeure de déchets plastiques, autour d'un système de collecte secondaire parallèle visant l'emballage composite [composé de deux ou plusieurs couches, Multi-Layer Packaging]. Jusqu'à ce que la pandémie de la COVID-19 éclate, environ mille récupérateur-eur-s de SWaCH en collectaient 130 tonnes métriques par mois dans la ville de Pune,³ un volume qui devrait augmenter une fois que cesseront les mesures d'isolement social obligatoire liées à la COVID-19.

L'emballage composite est un matériau difficile à recycler, ce qui pose un défi au moment de l'incorporer aux systèmes de recyclage informels déjà en place. En raison de la valeur faible et la demande changeante de ce type d'emballage, le système issu de la collaboration entre SWaCH et l'ITC fonctionnerait naturellement à perte financière ; de sorte que l'ITC fournit un financement complémentaire afin d'équilibrer les comptes. Ce système - lequel génère des revenus supplémentaires modestes pour les récupérateur-eur-s de matériaux grâce au tri et à la vente des emballages - dépend largement des services à domicile de collecte et de tri des déchets actuellement fournis par SWaCH dans le cadre d'un contrat conclu avec la municipalité de Pune. Surtout, en se focalisant sur l'emballage composite, un matériau absent aujourd'hui des chaînes de valeur informelles, le système ne détourne pas de l'économie informelle, sous l'apparence de REP, des matériaux viables ayant une valeur importante. En définitive, la présence d'associations de récupérateur-eur-s de matériaux, telles que SWaCH, permet d'assurer l'intégration de ces travailleuse-eur-s dans les systèmes municipaux de gestion des déchets.

Bien que le système ait réussi à atteindre près de mille récupérateur-eur-s de matériaux, des défis demeurent : il existe peu d'entreprises de recyclage qui achètent des emballages composites récupérés ; la rentabilité financière peut être très faible ; l'entretien de systèmes financiers s'est avéré aussi difficile que le flux de fonds ; et cet ensemble d'éléments demeure encore un système de collecte secondaire, mono-matériau et très coûteux en transport, ayant une empreinte carbone élevée.

Données de base sur les cas

- **Localité :** Pune, en Inde
- **Étendue :** municipale
- **Type de système :** à participation volontaire
- **Matériau compris :** emballages composites, à plusieurs couches (*Multi-Layer Packaging*)
- **Matériau récupéré par mois en moyenne :** 130 tonnes métriques (t)
- **Destination du matériau :** le recyclage et la transformation en carburant
- **Récupérateur-eur-s de matériaux organisé-e-s et concerné-e-s par le système :** 1 000
- **Récupérateur-eur-s de matériaux indépendant-e-s participant de façon informelle :** quelques-un-e-s

¹ <https://swachcoop.com/>

² <https://www.itcportal.com/>

³ Pune est une ville de l'État du Maharashtra, situé à l'ouest de l'Inde.

L'historique : la REP en Inde

À l'heure actuelle, l'Inde ne possède pas de politique officielle en matière de Responsabilité élargie des productrice-eur-s (REP), bien qu'un cadre réglementaire soit en cours d'élaboration au niveau national. La REP a été introduite dans la ville de Pune en 2016 par le Règlement concernant la gestion des déchets plastiques (*Plastic Waste Management Rules*), lequel exige que les entreprises, d'une part, 'récupèrent' leurs déchets plastiques dans un délai de six mois et, d'une autre, qu'elles mettent un terme progressivement à l'utilisation des emballages à plusieurs couches - emballages composites - non-recyclables.⁴ L'amendement apporté au règlement en 2018, en revanche, a affaibli la position du droit à propos de ce type d'emballage, puisqu'il a autorisé la production de matériau pouvant faire l'objet d'une « valorisation énergétique » ou de « tout autre usage ». Non seulement la poussée vers des matériaux respectueux de l'environnement a été ainsi affaiblie, mais de différents traitements des déchets plastiques ont été en fait incités - tels que la pyrolyse, la valorisation énergétique, le *co-processing* en cimenteries et d'autres traitements à l'issue de la durée de vie du plastique -.⁵ Le cadre juridique national, en vertu duquel s'appliquera la REP, devrait être lancé en 2021.

Ce cadre de REP comportera probablement trois échelons - pour la petite, la moyenne et la grande production - et permettra trois modèles :

- Un modèle payant, dans lequel les fabricant-e-s de petite taille pourront verser une redevance sur un fonds de REP, celui-ci utilisé par la municipalité (Urban Local Body, l'organisme local qui administre ou gouverne une ville ou un village en Inde) ;
- Un modèle d'éco-organismes, dans lequel les moyennes et grandes entreprises pourront sous-traiter leurs responsabilités en matière de REP à une entité organisatrice (une organisation de productrice-eur-s responsables ou éco-organisme) ; et
- Un modèle de crédit, dans lequel les entreprises obtiendront des crédits pour l'envoi de leurs déchets au recyclage ou vers un traitement en fin de vie.

Le contexte : la coopérative SWaCH, à Pune

Sous le nom de « SWaCH », la coopérative [de collecte et manipulation des déchets solides] est la première entièrement détenue par des récupérateur-eur-s de matériaux en Inde. En 2008, elle a conclu un contrat à cinq ans avec la municipalité de Pune (celle-ci appelée *Pune Municipal Corporation* ou PMC)⁶ pour fournir un service de collecte porte-à-porte aux habitant-e-s de la ville. À ce jour, les 3 450 récupérateur-eur-s de matériaux de SWaCH y offrent des services quotidiens de collecte à domicile à plus de 800 000 ménages. Après avoir ramassé de déchets triés, chaque récupérateur-eur sépare les matières recyclables des déchets secs afin de vendre ces matières aux commerçant-e-s de rebuts (dont la plupart travaille dans l'informel). Tout déchet sec non-recyclable, ainsi que tout déchet humide, est ensuite chargé dans des véhicules de collecte secondaire appartenant à la municipalité,⁷ dans les mille feeder points situés à travers la ville [des points de collecte où les récupérateur-eur-s de SWaCH déposent des déchets dans des véhicules de la PMC]. Les déchets humides sont ensuite acheminés vers des usines de biogaz ou des unités de compostage, tandis que les déchets secs non-recyclables sont envoyés au site d'enfouissement ou vers la production de combustible dérivé de déchets (CDD) [ou combustible solide de récupération ou CSR].⁸



Une récupératrice de SWaCH livre du plastique composite à un point de collecte. *Crédit photo : SWaCH*

⁴ On entend par « emballage composite ou à plusieurs couches », selon le Règlement sur la gestion des déchets plastiques, adopté en Inde en 2016, « tout matériau utilisé, ou destiné à être utilisé, pour l'emballage et comportant au moins une couche de plastique en tant qu'ingrédient principal, en combinaison avec une ou plusieurs couches de matériaux tels que du papier, du carton, des matériaux polymères, des couches.

⁵ On entend par « co-processing en cimenteries » l'incinération de déchets dans des fours des cimenteries, lesquels acceptent des déchets comme combustible de substitution.

⁶ <https://www.pmc.gov.in/>.

⁷ On entend par « déchets secs » les déchets non-dangereux ne contenant pas de matières organiques humides ; par « déchets humides », les déchets alimentaires et biodégradables.

⁸ On entend par « combustible dérivé de déchets » le traitement produisant du carburant à partir de divers types de déchets. Il est connu pour émettre des cendres toxiques et du gaz à effet de serre.

Classification des déchets à Pune

(Menée par SWaCH en 2018)

Type de déchet	Pourcentage %
Organique	74.2
Papier	7.6
Plastique	8.3
Métal	0.3
Verre	2.5
Tissu	1.7
Chaussures	0.5
Sanitaire	2.4
Électronique	0.1
Autre	2.4

La municipalité ne verse aucun salaire aux récupérateur-eur-s, mais couvre les coûts associés à l'administration et la coordination de la coopérative. Chaque ménage bénéficiant de la collecte à domicile paie une mensualité de 70 roupies (\$1 USD).⁹ Sans compter les récupérateur-eur-s de matériaux utilisant leurs propres véhicules motorisés, les récupérateur-eur-s travaillant par deux desservent entre 150 et 200 ménages par jour. La desserte de 200 ménages rapporte donc environ 14 000 roupies (200 USD) par mois à titre de frais d'utilisation. À la place de SWaCH, qui, en tant que coopérative, n'est pas la propriétaire des déchets, chaque récupérateur-eur vend les matières recyclables, récupérées parmi les déchets collectés. Pour les récupérateur-eur-s de matériaux de SWaCH, les frais d'utilisation versés par les ménages constituent donc une source de revenus supplémentaire et stable.

Par le biais de ce système, SWaCH s'occupe d'un total de 2 000 tonnes métriques (t) de déchets par jour, dont 350 t sont des matières recyclables récupérées par les membres de la coopérative. Les emballages composites constituent environ 80 t, soit 4% des déchets collectés par jour.

La collecte et le recyclage d'emballage composite à Pune

Résumé du projet : de janvier 2019 à décembre 2020	
Emballages composites collectés	713 t
Emballages composites traités	633 t
Réduction des émissions (tonnes de CO ₂ /an)	1 047

SWaCH fait la collecte, auprès des récupérateur-eur-s, des emballages composites et des plastiques de faible valeur à l'étape de post-consommation et en réaffecte plus de 100 t par mois vers le recyclage ou des traitements en fin de vie. La coopérative gère le projet en partenariat avec ITC Ltd (une société à responsabilité limitée, appelée autrefois India Tobacco Company Limited), la quatrième entreprise la plus importante dans la production de plastique en Inde. Étant donné que la vente de déchets recyclables n'équilibre pas les comptes du projet, l'ITC contribue à financer les activités afin d'assurer la viabilité de celui-ci. À l'heure où ce document est rédigé, il s'agit d'un projet à participation volontaire pour l'ITC.

Les principes de l'accord entre SWaCH et l'ITC

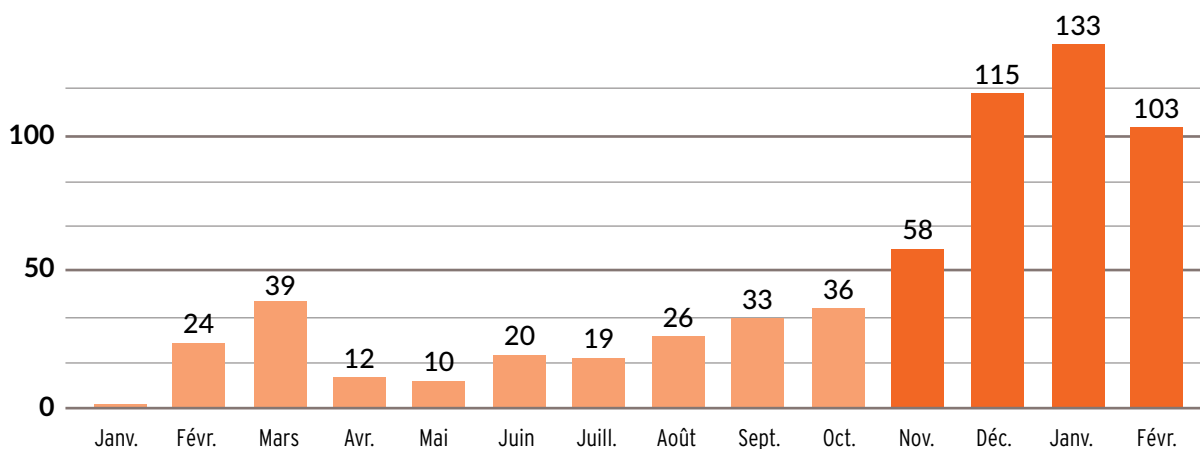
La coopérative SWaCH a décidé de collaborer avec l'ITC dans le but de ramasser des emballages composites, car ce partenariat allait régler des enjeux environnementaux causés par l'une des formes de déchets plastiques ayant la valeur la plus faible et posant le plus de problèmes. Il allait également offrir de meilleures rétributions aux récupérateur-eur-s de matériaux. À l'intérieur du système, une valeur marchande est ainsi créée pour les emballages composites, ce qui apporte aux revenus des récupérateur-eur-s et, en même temps, détourne ce type d'emballage du site d'enfouissement. Surtout, le système utilise un matériau actuellement absent des chaînes de valeur informelles ; par conséquent, il ne dévie pas de l'économie informelle, sous l'apparence de REP, de matériaux viables ayant une valeur importante.

Ce système de REP comporte plusieurs éléments d'inclusion. Tout d'abord, signe très encourageant de leur investissement dans le processus, l'ITC a donné la préférence au recyclage (en étant prête à payer la prime qui va avec) plutôt qu'au traitement en fin de vie, au co-processing en cimenteries et à la valorisation énergétique. Puisque l'ITC a établi un partenariat direct avec SWaCH, les intérêts des récupérateur-eur-s de matériaux sont restés au centre de toute négociation autour du projet. Avant de le lancer, SWaCH a mené une étude approfondie sur les déchets plastiques, dont les résultats ont façonné sa planification. Des groupes focalisés de discussion ont été organisés pour un échantillon stratifié de récupérateur-eur-s de matériaux et de commerçant-e-s de rebuts afin de déterminer un prix qui inciterait à la collecte d'emballage composite et à son intégration dans le commerce informel de rebuts déjà en place.

⁹ Toutes les conversions de roupies indiennes en dollars américains supposent un taux de 1 USD = 70 INR.

Le système est opérationnel depuis février 2019 et, juste avant l'éclatement de la pandémie de la COVID-19, il collectait 130 t d'emballages composites par mois auprès de mille récupérateur-eur-s de matériaux réparti-e-s dans treize des quinze arrondissements de la ville de Pune. À pleine capacité, le système devrait couvrir l'ensemble de la ville ainsi qu'une grande majorité des 3 800 récupérateur-eur-s membres de SWaCH.

Collecte d'emballage composite par mois (tonnes métriques) de janvier de 2019 à février 2020



Le protocole d'accord initial entre SWaCH et l'ITC a défini les rôles et systèmes ci-après. SWaCH (faisant office d'un éco-organisme en faveur des plus démunis)¹⁰ est chargée de la gestion du système de collecte et de stockage.

Quoique le plan initial consistait à travailler avec des commerçant-e-s de rebuts, la coopérative a mis en place un système de collecte parallèle et indépendant en raison de l'absence de viabilité financière dans le commerce d'emballages composites. Dans ce système parallèle, la coopérative achète séparément ces emballages aux récupérateur-eur-s de matériaux membres de SWaCH, à un tarif préétabli et négocié conjointement, créant ainsi une valeur marchande pour un matériau qui auparavant n'en avait aucune. Cela augmente par conséquent les revenus des récupérateur-eur-s. SWaCH et l'ITC se sont mises d'accord sur un tarif de 4 roupies (\$0,06 USD) par kilogramme pour la collecte d'emballages composites, ce qui rend celle-ci viable pour les récupérateur-eur-s sans créer une valeur marchande artificiellement élevée et intenable. L'ITC avait insisté sur un tarif plus bas au début du projet et il a été donc convenu d'en mettre un à 2,5 roupies (\$0,035 USD) par kilo d'emballages, à majorer ultérieurement d'un commun accord.

La coopérative tient également un site de tri et de mise en ballots, où les emballages composites sont rassemblés, triés et mis en ballots pour la vente aux entreprises de transformation. Les deux parties se sont mises d'accord sur une collecte mensuelle de 200 t de ce matériau ; pour lequel, cependant, il n'existe pas un marché en permanence. Lorsque SWaCH doit alors envoyer des emballages composites en vue de leur élimination, plutôt que vers le recyclage, elle est parfois facturée des frais de déversement.

À défaut d'un financement externe, ce système de collecte fonctionnerait à perte en raison du coût logistique élevé et du faible recouvrement des coûts associé aux emballages composites. Au sein du système SWaCH-ITC, toutefois, la société ITC couvre le coût de cet écart de viabilité opérationnelle afin d'assurer l'équilibre financier. Pour cela, la comptabilité est faite de manière assez simple, bien que des défis opérationnels, abordés ci-après, persistent. À la fin de chaque mois, SWaCH facture à l'ITC l'intégralité des coûts du système sur la base des montants réels (*actuals*, en anglais, ce qui comprend le paiement direct aux récupérateur-eur-s de matériaux, les salaires des personnes employées de l'entrepôt, les coûts de la personne chargée de la coordination du système et les coûts logistiques et de transport), moins un rabais équivalent à toute recette perçue de la vente d'emballages composites.

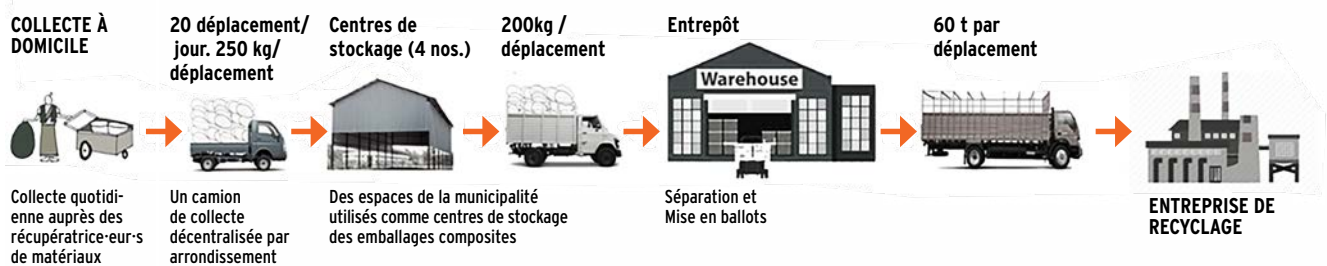
¹⁰ L'expression « en faveur des plus démunis » désigne une approche socialement inclusive des partenariats public-privé ou des systèmes de gestion des déchets solides.

La création et le fonctionnement du système

La SWaCH, en utilisant des véhicules privés, ramasse des emballages composites auprès des récupérateur-eur-s de matériaux aux points de collecte secondaire des déchets, ceux-ci appartenant au système de gestion des déchets solides de Pune. À ce stade, le matériau recueilli est pesé et inscrit dans un journal. Ensuite, une fois remplis, les véhicules sont déchargés dans l'un des quatre centres de stockage décentralisés de la ville. Les installations de récupération de matériaux fournies par la municipalité servent de centres de stockage d'emballage de ce type. Elles permettent d'optimiser les itinéraires et le nombre de déplacements pour les véhicules de collecte primaire. La totalité du matériau est ensuite transporté vers un entrepôt assuré par la coopérative SWaCH, à Uruli Devachi [un quartier de la ville de Pune].

À l'entrepôt, les déchets sont séparés pour écarter d'autres matériaux, puis des ballots sont faits et envoyés au recyclage ou au traitement en fin de vie. SWaCH embauche des récupérateur-eur-s de matériaux parmi ses membres en tant que gestionnaires du tri et de la mise en ballots et leur verse un salaire mensuel. Ensuite, elle se charge de la vente d'emballages composites aux entreprises de transformation, dont elle reçoit un paiement direct.

Le fait d'avoir augmenté le taux d'achat d'emballages composites auprès des récupérateur-eur-s membres de SwaCH et, par la suite, d'avoir dépassé des objectifs en termes d'accroissement fixés auparavant a été une belle victoire. Cela a convaincu d'autres entreprises de production que l'augmentation artificielle de la valeur des matériaux destinés aux récupérateur-eur-s de matériaux peut directement faire accroître la quantité de déchets récupérés.



Les défis opérationnels

À défaut d'un mandat fort exigeant les entreprises polluantes à payer un montant stipulé pour s'acquitter de la REP, il existe toujours des pressions pour réduire les coûts du système. Le niveau acceptable du déficit de financement (défini comme la différence entre les fonds actuellement accessibles et ceux nécessaires au maintien des activités) est déterminé en réalité par l'entité qui comble ce déficit (les entreprises productrices). Bien que le SWaCH et l'ITC prennent des décisions relatives au fonctionnement du projet sur la base d'un accord commun, les frais sont souvent un facteur décisif pour l'ITC. De plus, le cycle de paiement permettant de se faire rembourser par cette société est long et imprévisible. Pour une association comme SWaCH, offrir une marge de crédit à long terme s'avère difficile ; elle doit donc, en attendant, emprunter de fonds auprès d'autres sources afin de maintenir les opérations.

Les entreprises de recyclage qui prennent des emballages composites sont peu nombreuses. Les sites de traitement par pyrolyse, de transformation de déchets plastiques en carburant et de CDD, qui avaient été installés visant ce type d'emballage, se trouvent fermés ou dans l'impossibilité d'accepter constamment de grandes quantités. L'entreprise de recyclage *Shakti Plastics*, à qui SWaCH vendait la plupart de ce matériau, s'est avérée peu fiable lors des paiements et a finalement suspendu la prise d'emballage composite. À défaut d'un mandat de REP, les alternatives stables pour traiter ce matériau sont réduites et la responsabilité des productrice-eur-s dans le système est minime.

Par ailleurs, en l'absence d'un mandat clair de REP, la responsabilité de trouver une entreprise de transformation pour les emballages composites n'advient en réalité qu'à SWaCH. Elle est également l'ultime responsable de veiller à ce que les paiements correspondants soient faits, sans que l'ITC n'offre aucune sauvegarde afin d'éviter des pertes chez SWaCH qui résultent de l'irrespect des versements de la part des entreprises de recyclage. De plus, le coût recouvré grâce à la vente d'emballages composites, au traitement par pyrolyse ou au recyclage, est faible ; tandis que le *co-processing* en cimenteries n'offre, pour sa part, qu'une récupération nulle des coûts (parfois négative). Il s'avère donc difficile d'encourager la récupération de ce type de déchet.



Les emballages composites sont pesés sur les véhicules de collecte aux points de collecte secondaire. *Crédit photo : SWaCH*

Il s'est avéré également un défi de mettre en place des contrôles et des équilibres suffisants pour les différentes parties du système. Afin d'assurer que la pesée est effectuée correctement, y compris l'enregistrement précis des noms et des poids, il faut, d'un côté, garantir que les personnes conduisant des véhicules soient bien formées et capables de lire et d'écrire et, de l'autre côté, réaliser régulièrement des formations continues et des contrôles ponctuels. À l'heure actuelle, les matériaux ne sont pas pesés ni à l'arrivée en hangar de stockage ni à la sortie, ce qui ouvre la voie au chapardage. Même si les personnes chargées de la coordination sur le terrain pourraient constater des disparitions importantes du stock, de petites pertes peuvent facilement passer inaperçues.

Un défi opérationnel majeur en plus concerne le versement des paiements aux récupérateur-eur-s de matériaux. Étant donné que les transactions dans le commerce informel de rebuts de toute sorte se font en espèces, il a fallu effectuer les paiements en espèces et ceci pour rendre le système - dédié aux emballages composites - pratique et avantageux pour les récupérateur-eur-s, dont beaucoup n'ont aucun compte bancaire. Cependant, à mesure que le projet a pris de l'ampleur, la tenue de registres décentralisés de données et les paiements mensuels en argent liquide se sont avérés difficiles sur le plan logistique. Afin de résoudre ce problème, SWaCH prévoit d'intégrer les commerces de rebuts dans le système de collecte d'emballages composites pour qu'ils puissent acheter ceux-ci directement auprès des récupérateur-eur-s de matériaux.

Enfin, il est peu probable que la collecte, le stockage et la mise en ballots d'un flux de déchets mono-matériau - tels que les emballages composites - soient financièrement viables ou durables à défaut d'un mandat fort en matière de REP.

Les répercussions de la pandémie de la COVID-19

En raison de la pandémie de la COVID-19, l'Inde est entrée dans un strict isolement social obligatoire de mars à mai 2020. Même si les récupérateur-eur-s de matériaux ont poursuivi la collecte quotidienne en porte-à-porte pendant ce temps, la fermeture des usines de traitement ainsi que les restrictions de mobilité, dans les villes et entre les localités, ont entraîné une suspension temporaire de la collecte d'emballage composite à Pune. À la suite de l'assouplissement des restrictions en juin, SWaCH s'apprêtait à redémarrer la récupération de ce matériau.

Néanmoins, *Shakti Plastics* refusait de reprendre la collaboration avec l'ITC et, par extension, avec SWaCH, ce qui a entraîné le défi de trouver une nouvelle entreprise de transformation capable d'absorber de volumes importants d'emballages composites. De plus, l'isolement social obligatoire a gravement touché les cycles des remboursements faits par l'ITC et, par conséquent, plusieurs mois de remboursements n'ont pas été traités. Malgré l'empressement de SWaCH à reprendre ses activités au mois de juin, le projet n'a pas été en mesure de redémarrer à cause tant de l'absence de quelconque entreprise de recyclage que d'importants retards de paiement. En dépit de ces obstacles, SWaCH a poursuivi l'achat d'emballages composites par l'intermédiaire de deux commerces de rebuts à Pune appartenant à des récupérateur-eur-s de matériaux. Elle étudie maintenant la possibilité d'établir des partenariats avec d'autres commerces de rebuts dans la ville.

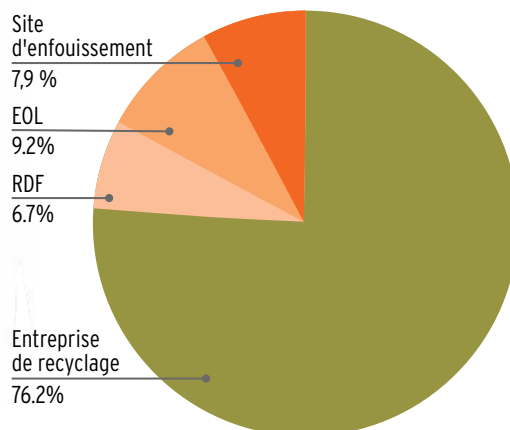
La transparence financière

Puisque le système fonctionne à participation volontaire, l'ITC restreint la transparence financière disponible aux tierces parties. Elle a fourni une avance à SWaCH sur les frais associés pour faire fonctionner le système. Chaque mois (bientôt tous les deux mois), celle-ci lui présente une demande de remboursement contre les dépenses effectuées, en comptabilisant les recettes issues de la vente aux entreprises de recyclage. SWaCH paie les récupérateur-eur-s de matériaux tous les mois en fonction du matériau acheté. Des rapports sur les statistiques du projet (notamment la collecte, la couverture de récupérateur-eur-s et l'impact environnemental) sont périodiquement mis à disposition de la municipalité et partagés avec d'autres parties sur demande.



Des emballages composites triés et mis en ballots sont expédiés par SWaCH vers l'entreprise de recyclage. *Crédit photo : SWaCH*

Traitement des emballages composites



La justice environnementale

Même si cette collecte d'emballage composite a réussi à atteindre près de mille récupérateur·e·s de matériaux, elle demeure un système de collecte secondaire, mono-matériau et très coûteux en transport, ayant une empreinte carbone élevée. Il implique trois niveaux de transport, dont un déplacement routier de 250 km jusqu'au site de recyclage. Pour y remédier, SWaCH travaille sur l'ajout d'autres matériaux au système ; elle étudie également les possibilités d'ajouter les emballages composites au secteur informel de recyclage déjà en place et ceci en essayant, à nouveau, d'impliquer les commerçant·e·s de rebuts.

L'imminent cadre de REP à trois niveaux, élaboré par le gouvernement, ne fait peser sur les productrice·e·s que la responsabilité financière du traitement en fin de vie et ne prévoit (pour l'instant) aucune exhortation ou exigence pour réduire la production de déchets ou pour adopter des emballages respectueux de l'environnement. De plus, le cadre prévu ne ferait aucune distinction entre notamment le recyclage, la valorisation énergétique des déchets et le *co-processing* en cimenteries. La REP concernant les emballages composites est donc susceptible d'encourager l'incinération, la pyrolyse et la valorisation énergétique, car la technologie pour recycler ce matériau est très récente et se fait rare. À cause de leurs émissions toxiques, y compris les émissions de gaz à effet de serre, ces traitements ont des retombées négatives pour les communautés situées à proximité des infrastructures, ainsi que pour le milieu environnant (et l'environnement mondial).

Il pourrait résulter, du cadre de REP prévu, que les productrice·e·s aillent dans le marché visant des types spécifiques de matériaux, mais peu disposé·e·s à subventionner ou financer la collecte d'autres matériaux, ce qui pourrait potentiellement fragmenter les systèmes de collecte des déchets. Les propriétés des emballages composites, légers et volumineux, associées à leur faible valeur marchande, rendent difficile l'incorporation de ce matériau dans les systèmes informels de recyclage en place.

Des opportunités d'inclusion et protection des intérêts des récupérateur·e·s de matériaux

Revenus d'un·e récupérateur·eur de matériaux provenant des emballages composites : janv. 2020	
Récupérateur·e·s de matériaux dans le système	993
Revenu mensuel moyen	601 INR (\$8,6 USD)
Revenu mensuel médian	361 INR (\$5,2 USD)
Revenu mensuel maximum	8 956 INR (\$128 USD)

Étant donné que le cadre de REP attendu fait de la REP fondamentalement un coût supplémentaire pour les productrice·e·s, il existe de fortes chances que des systèmes à une plus grande échelle, financièrement viables et avec moins de parties soient encouragés. Même lorsque les récupérateur·e·s de matériaux ne sont pas totalement écarté·e·s, il est encore probable que le cadre incite les entreprises polluantes à investir dans le recyclage de matériaux ayant une valeur plus importante et, par conséquent, à détourner ceux-ci du secteur informel. À Pune, la présence de SWaCH - et son intégration antérieure au système de gestion des déchets solides de la ville - a rendu possible l'inclusion des récupérateur·e·s de matériaux dans ce système de REP. Dans les villes dépourvues d'associations de récupérateur·e·s, tant la protection des intérêts de ces travailleuse·e·s que leur incorporation dans les systèmes de REP risque donc de s'avérer extrêmement compliquée.

L'avantage du système de REP déployé par SWaCH et l'ITC pour les emballages composites tient au fait d'avoir créé de la valeur pour un matériau qui n'en avait aucune et de l'avoir dévié du site d'enfouissement vers des différents traitements sans perturber le reste du secteur informel. En moyenne, cela a apporté 600 roupies (\$8 USD) au revenu mensuel de chaque récupérateur·eur participant·e. Une analyse de leurs revenus, provenant de la vente de rebuts au cours de l'année 2019, a révélé que la vente actuelle d'emballages composites ajoute en moyenne 11 % aux revenus mensuels. Ce montant devrait augmenter à mesure que les récupérateur·e·s de matériaux accroissent la récurrence des ventes d'emballages composites.

Recommandations pour un système durable et inclusif

- **Minimiser les coûts financiers et environnementaux grâce à l'intégration.** Même si les coûts au *prorata* n'ont cessé de diminuer au cours de l'année 2019,¹¹ la réduction des coûts demeure la priorité pour l'entreprise partenaire de SWaCH, c.à.d. l'ITC. On peut améliorer la viabilité financière de ce système en y ajoutant des matériaux ayant une valeur plus importante, lesquels fourniraient du subventionnement croisé aux matériaux de valeur plus faible, tels que les emballages composites. Une façon d'y parvenir consiste à installer de commerces équitables de rebuts par le biais d'investissements privés. Cela aura des avantages accrues et à plus long terme pour les récupérateur-eur-s de matériaux, par rapport aux systèmes mono-matériau de collecte.



Des données de suivi des emballages composites sont recueillies. *Crédit photo : SWaCH*

Un autre choix consiste à travailler de concert avec les commerçant-e-s de rebuts de l'informel afin de les encourager à acheter des matériaux tels que les emballages composites, ce qui intégrerait en conséquence ces commerçant-e-s aux systèmes de REP. Dans le cadre du modèle SWaCH-ITC, des partenariats avec les commerces de rebuts déjà en place sont à l'étude.

L'assimilation de ce modèle de REP dans le système existant permettra de réduire la répétition des systèmes de transport, ce qui diminuera l'empreinte carbone globale du processus. De plus, cela rendra possible l'existence d'une économie monétaire au niveau des commerces de rebuts et éliminera la nécessité de tenir des registres mensuels de paiement, ce qui rendra le processus de paiement plus simple sur le plan logistique.

- **Favoriser la mise en place d'entreprises locales de recyclage ayant la technologie et la capacité à traiter des emballages composites.** Au-delà de son travail avec l'ITC, la coopérative SWaCH travaille indépendamment sur la mise en place d'un plus grand nombre de commerces de rebuts à Pune appartenant en coopérative aux récupérateur-eur-s de matériaux. L'implantation d'entreprises de recyclage locales, stables et fiables, disposant de la technologie et la capacité à traiter les emballages composites, constitue un autre élément crucial pour garantir la durabilité du système.
- **Légiférer pour que la responsabilité incombe aux productrice eur s.** Un mandat fort de REP devrait garantir que les productrice-eur-s soient complètement responsables d'assurer la viabilité des matériaux pour le recyclage. Il s'agirait notamment de mettre en place des infrastructures locales de recyclage, de décourager les traitements indésirables - tels que l'incinération et la pyrolyse - et de supporter les pertes lors d'un défaut de paiement de la part des entreprises de transformation.

¹¹ Par « prorata », on entend la quote-part ou la part proportionnelle.

À PROPOS DE GLOBAL REC

L'Alliance mondiale des récupérateurs de matériaux est un réseau d'organisations de récupérateurs soutenu par WIEGO, dans plus de 28 pays, plus particulièrement en Amérique Latine, en Asie et en Afrique. Visitez <https://globalrec.org/fr/>

À PROPOS DE WIEGO

Femmes dans l'Emploi Informel : Globalisation et Organisation (WIEGO, pour son sigle en anglais) est un réseau mondial consacré à promouvoir l'autonomisation des personnes travailleuses démunies - en particulier des femmes - dans l'économie informelle afin de garantir leurs moyens de subsistance. Nous considérons que toutes les personnes travailleuses doivent avoir les mêmes droits, opportunités économiques et protections, ainsi qu'être en mesure de s'exprimer sur un pied d'égalité. Pour favoriser le changement, WIEGO vise à améliorer les statistiques et élargir les connaissances sur l'économie informelle, à créer des réseaux et renforcer les capacités des organisations des travailleuses et travailleurs de l'informel et, en collaboration avec ces réseaux et organisations, à influencer les politiques locales, nationales et internationales. Visitez français.wiego.org. Visitez www.wiego.org/fr

À PROPOS DE SWaCH

SWaCH Pune est la première coopérative en Inde entièrement détenue par des récupérateurs de matériaux, dont 3 450 forment la base de ses membres. SWaCH a l'intention d'attirer une force de travail entrepreneuriale de récupérateurs de matériaux, dans une organisation efficace, réactive et responsable. Son but est également de travailler en partenariat avec le système de la municipalité afin de transformer la gestion des déchets solides à Pune. Depuis 2008, SWaCH dispose d'un protocole d'accord avec la municipalité de Pune, dont l'objet est de fournir un service de collecte de déchets porte-à-porte dans la ville, et ce, sur la base des frais de recouvrement à la charge des usagers. SWaCH offre actuellement ce service à plus de 850 000 ménages et fournit également des activités connexes, telles que le compostage, à des sociétés ou coopératives d'habitation. Vous trouverez plus d'informations sur <https://swachcoop.com/>

